

Projet Cultur'Breizh

IMMERSION
EN TERRE
MALOINE

SOMMAIRE

VILLE DE SAINT-MALO.....	PAGE 2
APPRENDRE ET TRANSMETTRE SAINT-MALO : UNE TERRE D'HISTOIRE	
CULTUR'BREIZH : UN HERITAGE COMMUN.....	PAGE 3
OBJECTIFS ET MISSIONS DE L'ASSOCIATION TERRITOIRES D'ACTION BENEFICIAIRES	
PRESENTATION DU PROJET.....	PAGE 4
SAINT-MALO A L'EPREUVE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE (1939-1945) LA MOBILISATION DES TROUPES ET LE DEPART EN GUERRE DEFAITE ET OCCUPATION ALLEMANDE DEBARQUEMENT, LIBERATION ET RECONSTRUCTION SAINT-MALO AUJOURD'HUI	
BENEFICIAIRES DU PROJET.....	PAGE 5
PARTENARIATS AVEC LES ETABLISSEMENTS DU SECONDAIRE DE LA VILLE DE SAINT-MALO PLAN DE LA VILLE : ACCESSIBILITE ET TRANSPORTS EN COMMUN MALOINS	
UN PROJET A TENDANCE JOURNALISTIQUE.....	PAGE 7
ARCHIVES MUNICIPALES ARCHIVES DEPARTEMENTALES MEDIATION CULTURELLE AUTOUR DES ARCHIVES ET DU METIER D'ARCHIVISTE	
PARTENAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.....	PAGE 8
UNIVERSITE RENNES 2 FORMATIONS PARTENAIRES ARCHIVES DE L'UNIVERSITE INSTITUT SUPERIEUR DE DESIGN DE SAINT-MALO	
ORGANISATION ET FONCTIONNALITE.....	PAGE 9
REPARTITIONS DES MISSIONS ENTRE PARTENAIRES DU PROJET DEPLOIEMENT DES EFFECTIFS PROFESSIONNELS, BENEVOLES ET ETUDIANTS CALENDRIER ANNUEL (SUR 3 TRIMESTRES) VISITES, ATELIERS, ENQUETES DE TERRAIN, ENTRETIENS, INTERVIEWS, RETRANSCRIPTIONS RESTITUTIONS ET DISCTINCTIONS	
FINANCEMENT DU PROJET.....	PAGE 11
BUDGET PREVISIONNEL DEMANDE DE SUBVENTION NOTICE DE DEPOT EN LIGNE	
EVALUATION DU PROJET.....	PAGE 15

PROJET CULTUR'BREIZH

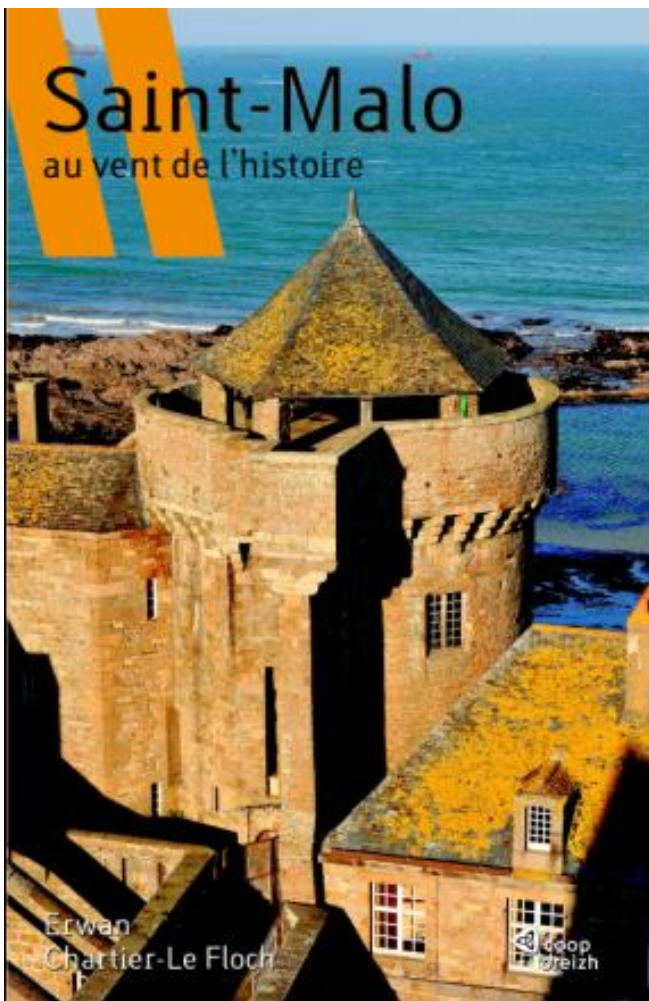
SAINT-MALO A L'EPREUVE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE (1939-1945)



Newsletter publicitaire de Saint-Malo

Apprendre et transmettre

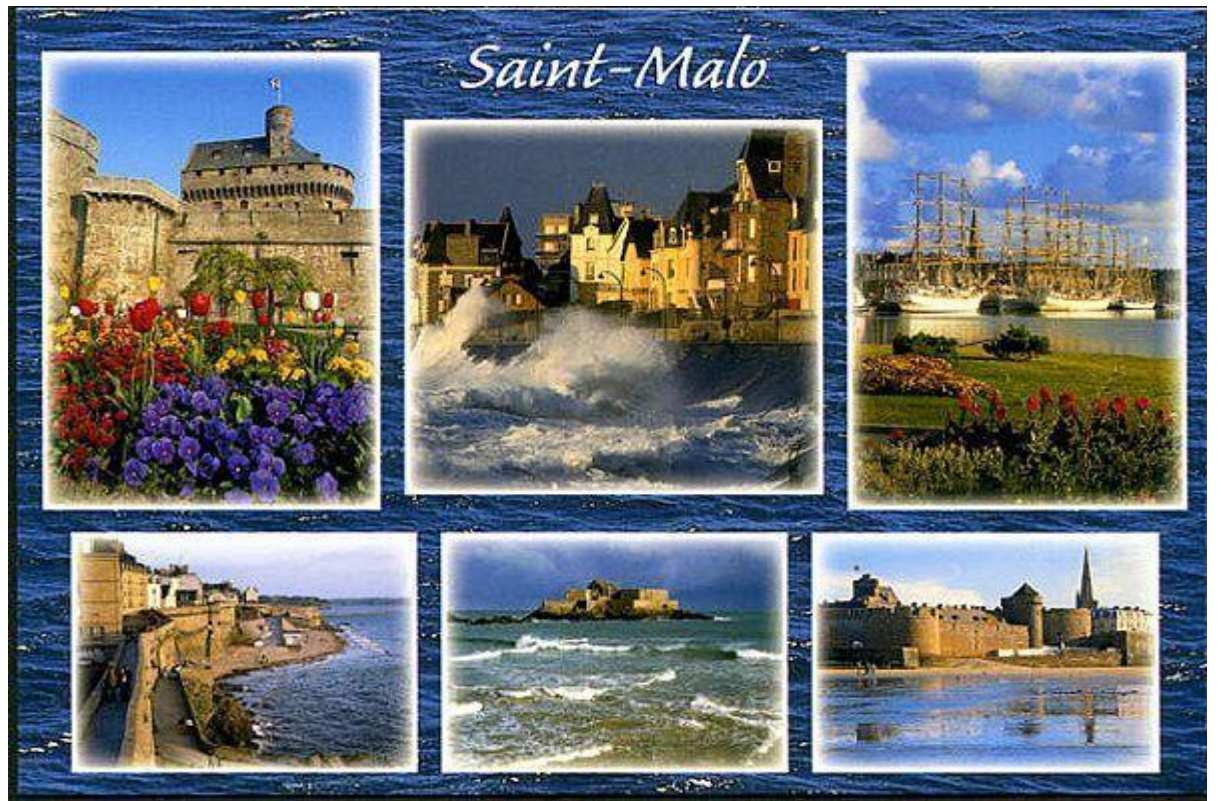
LEJEMBLE CAMILLE



Poster de communication culturelle de Saint-Malo



Plan légendé : histoire et architecture de Saint-Malo



Carte postale des lieux-dits de Saint-Malo, 599 x 427 jpeg, 2020

Saint-Malo : une terre d'histoire

Depuis toujours, Saint-Malo est réputée pour être le berceau de maintes mythes et légendes, aussi fascinants qu'intéressants. En plus de stimuler l'imagination et le rêve de ses contemplateurs, c'est une ville où l'histoire à une grande place, où de nombreux événements ont eu lieu, qui sont gravés dans la pierre.

Saint-Malo est essentiellement connue comme la cité corsaire qui a toujours su trouver une place de choix dans la géopolitique bretonne.

Cette ancienne cité de l'Antiquité qui a vu s'implanter et prospérer la culture celtique occupe de nos jours une posture d'importance puisqu'elle constitue un pôle touristique et économique majeur de l'Ille-et-Vilaine.

Cette ville authentique occupe donc une place privilégiée en Bretagne. Elle continue d'évoluer et propose aux malouins d'importantes prestations culturelles au travers de ses structures municipales, ses partenariats et ses appels à projets à destination des professionnels et des habitants.

En effet, la ville de Saint-Malo mène depuis plusieurs années une politique culturelle importante avec pour slogan : « *L'éducation est l'affaire de tous* », et la mise en place d'un programme de réussite éducative.

En 2015, la commune de Saint-Malo a édifié un Contrat de Ville sur cinq ans, qui réunit la Drac de la région Bretagne, le département d'Ille-et-Vilaine, ainsi que la communauté d'agglomération du Pays de Saint-Malo.

La politique culturelle de la ville s'associe à une politique de cohésion urbaine et de solidarité (loi Lamy du 21 février 2014). Elles s'inscrivent dans une démarche de co-construction avec les habitants, les associations locales et les acteurs culturels.

L'éducation et la réussite éducative font parties des principales actions sur le territoire malouin, pour favoriser la persévérance scolaire dès le plus jeune âge : éveil à la lecture ainsi qu'aux pratiques artistiques et culturelles.

Saint-Malo communique sur les modalités de réponse aux appels à projets concernant plusieurs secteurs et institue l'octroi de subventions.

Sont instruits et financés les projets qui répondent aux critères suivants : s'adressent aux jeunes avec lesquels ils sont coconstruits, favorisent la coopération entre les différents acteurs de la ville, une description de l'action claire et un budget proportionné et des indicateurs d'évaluation pertinents.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Cultur' Breizh : un héritage commun

OBJECTIFS ET MISSIONS

L'Association Cultur' Breizh dont le siège se situe dans la commune de Saint-Malo a été créée pour permettre l'accès à la culture et au patrimoine commun breton au plus grand nombre.

Sur une échelle régionale, l'Association sensibilise les jeunes générations au patrimoine local et historique recensé dans l'ensemble des départements bretons. Ses actions sont essentiellement concentrées en Ile-et-Vilaine et Côtes-d'Armor. L'idée est de faciliter l'appropriation de ce patrimoine matériel et immatériel, de faciliter la création d'une cohésion sociale et d'une solidarité intergénérationnelle, par le biais de découvertes, de pratiques artistiques et de jeux (type escape game, jeux d'énigmes et d'enquêtes).

Les missions de nos effectifs sont d'aller au contact des populations pour réaliser des ateliers participatifs. Elles se déroulent sur l'ensemble de l'année et se répartissent en fonction de leur contenu et des saisons. La Bretagne est riche de ces lieux qui ont marqué les siècles et qui perdurent à notre époque et c'est notre mission de promouvoir ce patrimoine et cette histoire pour veiller à sa transmission, protection et conservation.



Visite guidée de la cité corsaire de Saint-Malo



Atelier pédagogique : Conter l'histoire des pirates malouins



Carte touristique du Nord de la Bretagne : centre Saint-Malo



Territoire d'action

- **Communes des Côtes d'Armor :**

Andel, Binic, Carnoët Corlay, Dinan, Fréhel, Gouarec, Hénansal, Lancieux, Landéhen, Louannec, Loudéac, Merdrignac, Mérillac, Merléac, Minihiy, Paimpol, Peumerit-Quintin, Plaintel, Plancoët, Quintenic, Quintin, Saint-Brieuc, Saint-Maden, Sévignac, Trédaniel, Trégomeur.

- **Communes du Finistère :**

Argol, Bolazec, Carantec, Collorec, Dinéault, Eder, Fouesnant, Hanvec, Irvillac, Kerlouan, Lothey, Morlaix, Pleuven.

- **Communes d'Ile-et-Vilaine :**

Amanlis, Andouillé-Neuville, Arbrissel, Bagger-Morvan, Cancale, La Chapelle-Bouëxic, Châteaubourg, Châteauneuf-d'Ile-et-Vilaine, Combourg, Dinard, Epiniac, La Fresnais, L'Hermitage, Irodouër, Landéan, Loézac, Médréac, Le Minihic-sur-Rance, Mont-Dol, Pléchâtel, Pleugueneuc, Québriac, Quédillac, Roz-Landrieux, Saint-Brieuc, Saint-Lunaire, Saint-Malo, Saint-Suliac, Servon-sur-Vilaine, Tinténiac, Vignoc.

- **Communes du Morbihan :**

Bréhan, Caden, Caudan, Carnac, Evriguet, Gourhel, Hoëdic, Kervignac, Landévant, Ménéac, Plouhinec, Quistinic.

CULTURE/PATRIMOINE

BENEFICIAIRES

Les actions de l'Association sont destinées à tous les publics tant sur les visites guidées que sur les ateliers participatifs.

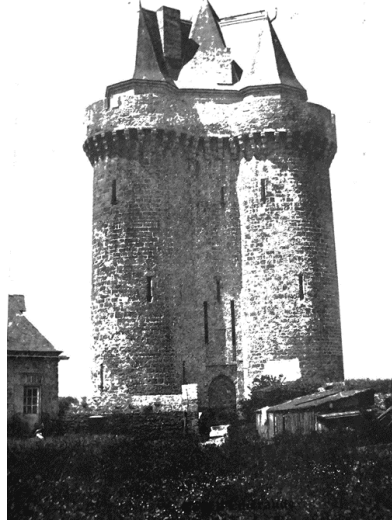
Les enfants (5 à 14 ans), les parents souhaitant participer aux ateliers et aux événementiels, les jeunes (15 à 25 ans) qui peuvent rejoindre les équipes bénévoles, les retraités qui prennent plaisir à venir contempler les expositions et les travaux réalisés par les jeunes dans le cadre des ateliers et projets participatifs. Certaines activités sont accessibles au public atteint de handicap (exemple : réalisation de maquettes en reliefs pour des personnes atteintes de troubles de la vision).

Concernant des projets plus spécifiques, les publics ciblés sont les jeunes âgés de 11 à 18 ans, résidents sur le territoire breton. De nombreux partenariats sont développés avec la mairie de la ville, ainsi que les établissements scolaires du secondaire. L'Association contribue à la mise en place de projets annuels qui rendent les jeunes acteurs du territoire.

SAINT-MALO A L'EPREUVE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE (1939-1945)

OBJECTIFS DU PROJET

Restituer l'histoire contemporaine de Saint Malo dans l'intra-muros (2e Guerre mondiale et débarquement). L'idée est de créer un projet avec l'Association, la ville de Saint Malo, l'Université Rennes 2 et ses étudiants de masters et des lycées malouins (Institut de Saint Malo) pour plonger dans le passé et saisir l'histoire d'un tel événement, question de la sensibilisation à l'identité bretonne, à la culture bretonne, au rôle de Saint -Malo pendant et après le conflit et impact de la Deuxième Guerre mondiale sur la ville initiale.



Le Fort Vauban bastion de guerre

L'Association en collaboration avec des étudiants de l'Université Rennes 2, souhaitent mettre en place un projet pour les lycéens, dans le cadre du Baccalauréat général, pour découvrir et s'appropriier leur ville, à travers la réalisation d'un projet artistique issu de leur propre travail de recherche (archives, documentation, entretiens, enquête).

La restitution du projet filmé (sous forme de petit reportage) sera diffusée au cinéma Chateaubriand intra-muros, les propriétaires ayant signé un contrat de droits d'usage avec l'Association pour les salles du cinéma, dans le cadre de ce projet

□ Visites de terrain : visite de la ville intra-muros, visite de l'extra-muros (plages du débarquement contre l'histoire militaire et architecturale des remparts). Visite du port de Saint-Malo. Enseignement requis : histoire, histoire de l'art, histoire militaire, histoire contemporaine.

□ Ateliers pédagogiques pour créer des articles de journaux, travail de l'écriture et de la photographie plus de l'analyse journalistique, consultation de documents de presse originaux de l'époque et de documents d'archives. Chaque étape sera encadrée pour responsabiliser les jeunes, de sorte à obtenir un rendu optimal qui sera diffusé à l'échelle communale.

□ Travail de terrain : réalisation d'entretiens sociologiques type interviews avec des témoins de l'époque. Eventuels rencontres et entretiens avec des historiens, spécialistes de l'histoire bretonne et de Saint-Malo.

□ Toutes les étapes de réalisation de ce projet lié à l'histoire et au patrimoine breton seront filmées de sorte à réaliser un mini reportage sur le thème et la mobilisation des jeunes générations pour saisir le passé de leur ville et de leurs ancêtres et faire un parallèle avec la vie d'aujourd'hui dans l'intra-muros.

ETAPES HISTORIQUES DU PROJET

Restituer l'histoire de Saint-Malo durant le conflit

La première étape du projet vise à s'instruire sur la situation de Saint-Malo en 1939 au début du conflit. Ce chapitre traitera de la mobilisation des forces armées et des moyens matériels et financiers mobilisés par la ville pour financer la guerre, ainsi que la protection de la ville par le biais de fortifications.



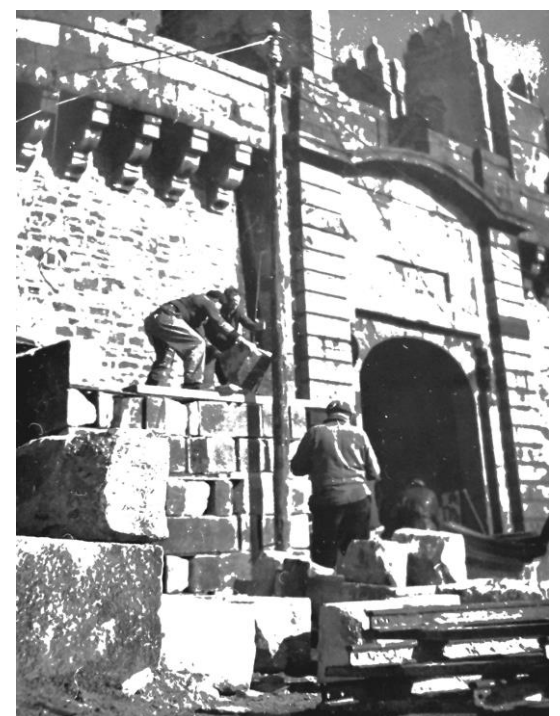
Le départ des troupes 1939

La deuxième étape consistera à faire l'histoire de Saint-Malo sous l'Occupation allemande. Les élèves découvriront la façon dont les allemands ont utilisé des ressources humaines et matérielles de Saint-Malo pour lutter contre les Britanniques. Nous étudierons les rapports entre les soldats et la population locale.



Occupation et défense allemande 1942

La troisième étape de l'enseignement visera à évoquer le débarquement des alliés sur les plages de Saint-Malo, la libération de la ville intra-muros ainsi que la reconstitution d'un lieu devenu l'un des principaux bastions allemands durant la deuxième moitié du conflit, tout en faisant le lien avec son statut contemporain.



La reconstruction de la ville 1945

BENEFICIAIRES DU PROJET

Partenariats avec les établissements du secondaire

ACTEURS DU PROJET

Une Convention signée réunie et assigne les missions des différents partenaires (Association, Mairie de la ville, archives municipales, archives départementales Ille-et-Vilaine, Cinéma Châteaubriand, Université Rennes 2, lycées et Institut de Design de Saint Malo, DRAC).

Elèves visés par l'action et le projet :

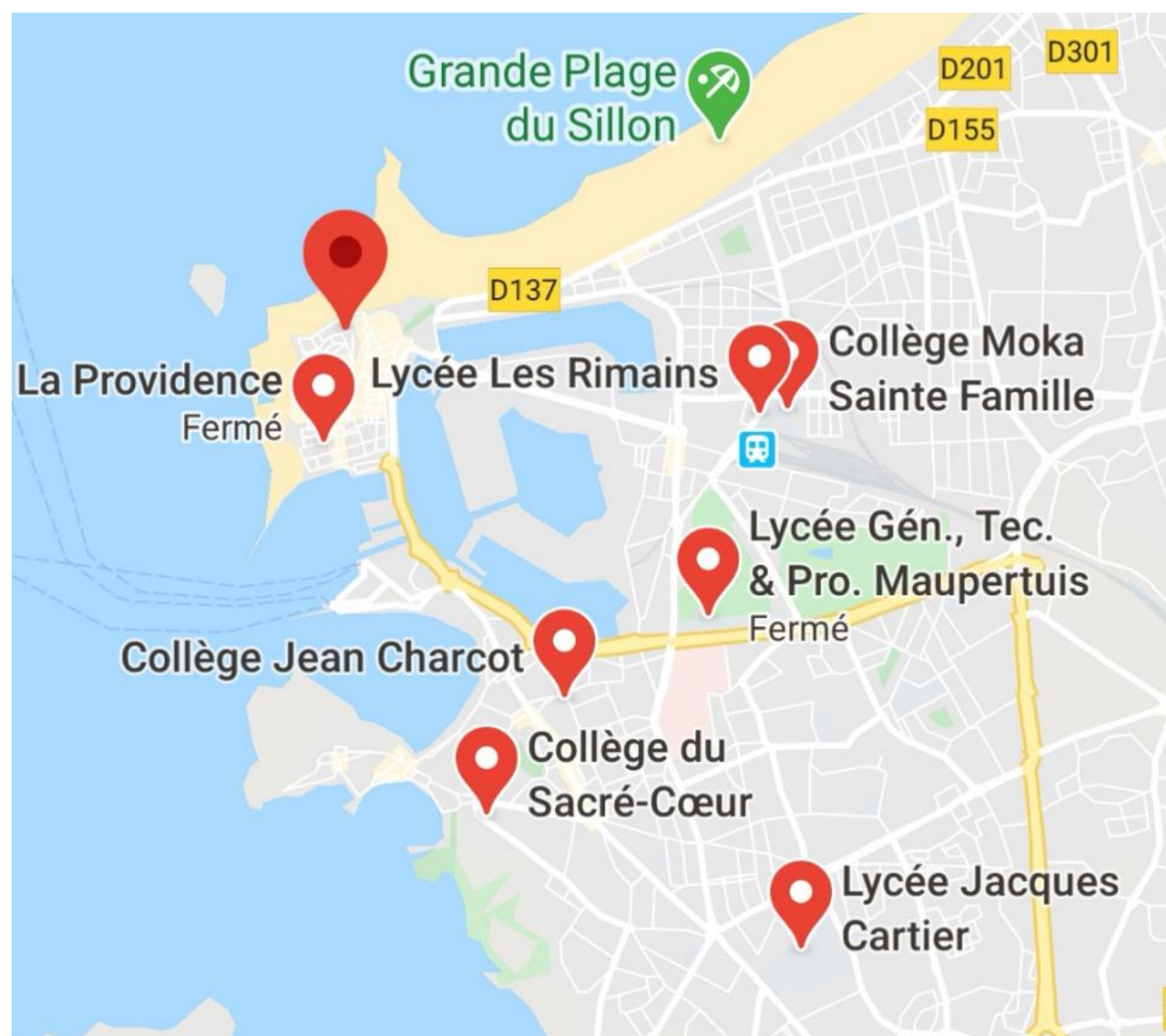
- Premières (spectateurs et acteurs)
- Terminales (spectateurs et acteurs)
- Etudiants (acteurs et encadrants du projet)

Lycées partenaires du projet : 66 Premières et 60 Terminales

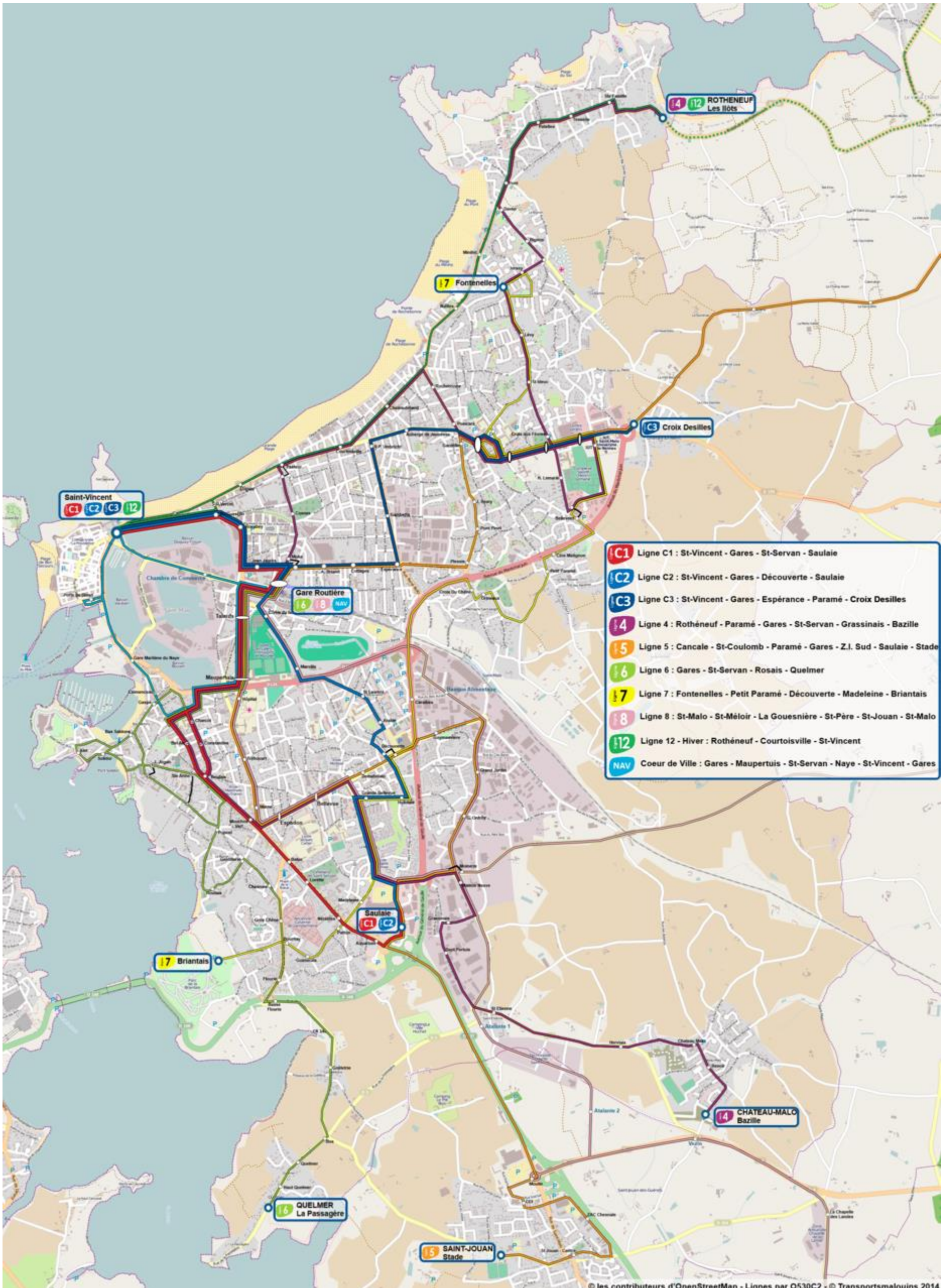
- Lycée polyvalent Jacques Cartier (8 Premières et 4 Terminales) : 12
- Lycée professionnel maritime (6 Premières et 4 Terminales) : 10
- Lycée Maupertuis (12 Premières et 14 Terminales) : 26
- Lycée polyvalent Institution Saint-Malo La Providence (15 Premières et 15 Terminales) : 30
- Lycée professionnel Institution Saint Malo la Providence (5 Premières et 7 Terminales) : 12
- Lycée professionnel Maupertuis (8 Premières et 6 Terminales) : 14
- Lycée les Rimains (12 Premières et 10 Terminales) : 22



Logos des lycées de Saint-Malo



Localisations collèges et lycées de Saint-Malo



Plan : accessibilité et transports en commun malouins

Projet journalistique

Etude d'archives municipales et départementales en lien avec l'histoire de Saint-Malo

ARCHIVES MUNICIPALES

Installées dans le quartier de la Gare, les archives municipales collectent, classent, conservent et mettent à la disposition du public de multiples documents... Les documents municipaux de Paramé, Saint-Malo, Saint-Servan, du Moyen-Age à nos jours. Les registres paroissiaux et d'état-civil de 1454 à 1940, les délibérations des conseils municipaux et les débats enregistrés de 1977 à 2011, les plans et matrices cadastraux de 1835 à 1980, les recensements de 1836 à 1936 sont consultables sur place. Des archives privées dans d'associations, d'architectes, de familles, d'armateurs... Une collection de cartes postales et de plaques de verre. Une bibliothèque historique constituée de livres et périodiques sur l'histoire locale. Le cadastre napoléonien numérisé. La presse locale, sur papier et/ou microfilms : l'Union malouine et dinannaise (1850-1944), le Salut (1881-1944), Ouest-France (à partir de 1944), le Pays malouin.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Les Archives départementales d'Ille et Vilaine ont été créées sous la Révolution française. Les premières décennies de leur existence sont difficiles et tumultueuses. Il faut attendre le milieu du XIXe siècle pour voir une organisation cohérente se mettre en place. Un premier bâtiment spécialement dévolu à la conservation des archives est construit en Ille-et-Vilaine près du Thabor en 1885. La vocation des Archives départementales est de mettre à la disposition du public la majeure partie de la documentation historique concernant principalement l'actuel territoire de l'Ille-et-Vilaine. D'origine publique ou privée, les documents conservés permettent de mener une recherche sur les archives du début du XIe siècle jusqu'à nos jours. Les Archives départementales constituent la preuve des biens et des droits et servent à la recherche historique. Elles sont le lieu de conservation des sources qui permettent d'écrire l'Histoire et ainsi connaître le passé.



La bataille de Saint-Malo

Une nouvelle offensive contre la forteresse échoue le lendemain et les bombardements déclenchés les 12 et 13 août ne seront pas non plus décisifs. Le 11 août toujours, de l'autre côté du Sillon, le fort de Saint-Ideuc tombe. Le Fresne cède à son tour, puis débute l'attaque de la pointe de La Varde, position puissamment fortifiée, qui s'achève avec succès le 12, grâce aux efforts combinés de l'infanterie de l'artillerie et des chars. La Résistance occupe Saint-Vincent et patrouille à Rotheneuf, abandonné par les Allemands.

L'offensive contre le château de Saint-Malo reprend le 12 août. Les hommes de la Résistance, sous commandement américain, protègent le flanc droit du front. Les échanges d'artillerie sont très soutenus, entre tirs allemands et riposte américaine.

Les dernières poches de résistance dans le secteur de La Varde sont réduites le 13 août, les assauts d'infanterie menés à l'aide de grenades et de lance-flammes permettant la prise de plusieurs bunkers.

Le 14 au matin, les soldats des 330^e et 331^e RI investissent Saint-Malo intra-muros, la garnison du château cède devant cette offensive et finit par se rendre, après un ultime bombardement. La vieille ville est alors occupée rapidement, sans beaucoup de résistance. Ces régiments se retirent et le secteur de la vieille ville est confié entièrement au 329^e RI dont les bataillons occupent Saint-Servan et la ville intra-muros. Le 2^e bataillon occupe quant à lui les quartiers est de la ville.

Exemple de restitution avec photos d'archives



La progression vers Saint-Malo

Le 6 août, les trois régiments poursuivent leur progression convergente vers le nord. Le 331^e RI avance au nord est, en direction de Saint-Coulomb. Une patrouille est détachée vers Cancale, sans que les troupes ne rencontrent de forte résistance, les Allemands s'étant repliés sur Saint-Malo. Ce repli n'empêche pas ces derniers de riposter en bombardant Cancale, un seul de leur obus faisant plus d'une trentaine de victimes. Ce même jour, le clocher de la cathédrale de Saint-Malo est abattu par un navire allemand en Rance. Von Aulock ordonne l'internement de tous les hommes valides de 18 à 60 ans au Fort National et les premiers incendies se déclarent dans la vieille ville.

Le 330^e RI avance au centre du mouvement jusqu'aux abords de Saint-Malo, le 329^e progresse à l'ouest parallèlement à la Rance. Les bataillons d'artillerie rattachés aux régiments d'infanterie appuient leur progression de leur force de frappe.

Le 1^{er} et 2^e bataillons du 329^e RI lancent l'après-midi l'offensive en direction de Saint-Servan sous le feu allemand pendant que le 3^e bataillon attaque la Montagne Saint-Joseph en Paramé, position allemande très bien fortifiée, essayant des pertes importantes. Une partie de troupes contourne l'obstacle par le sud pour poursuivre sa progression.

Le 7, les 330^e et 329^e RI butent toujours sur la position de la Montagne Saint-Joseph, carrière transformée en véritable forteresse par les Allemands. Les combats sont rudes et l'artillerie est très sollicitée pour réduire la position, jusqu'à ce que les Allemands négocient leur reddition le 9 matin. La zone de Paramé est alors sécurisée. Le 331^e repasse lui aussi à l'attaque dès le 7, au sud-ouest de Saint-Coulomb en direction de La Bastille. Le Fresne et Saint-Ideuc, se rapprochant ainsi des faubourgs de Saint-Malo.

Exemple de vulgarisation d'un article historique

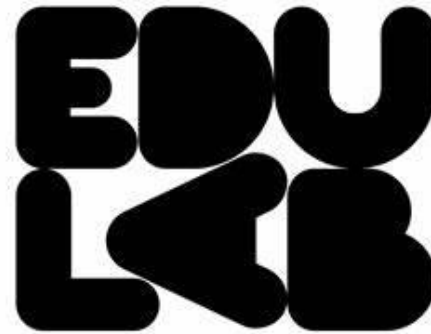
A L'ISSUE DES VISITES AUX ARCHIVES MUNICIPALES ET DEPARTEMENTALES, UNE MEDIATION CULTURELLE SERA MISE EN PLACE A DESTINATION DES ELEVES, POUR LEUR EXPLIQUER LE FONCTIONNEMENT ET L'INTERET DU TRAVAIL D'ARCHIVISTE AINSI QUE LA NECESSITE DE CONSERVER DES DOCUMENTS OFFICIELS SERVANT DE PREUVES HISTORIQUES, QUI RELATENT DES EVENEMENTS PASSES.

DES LORS, LES ELEVES, ENCADRES PAR LEURS PROFESSEURS D'HISTOIRE ET DE FRANÇAIS, POURRONT SE DOCUMENTER DANS LE CADRE DU PROJET JOURNALISTIQUE AUTOUR DE SAINT-MALO DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE, MAIS EGALEMENT S'INSPIRER DE DOCUMENTS DE PRESSE OFFICIELS POUR CREER LEUR PROPRE JOURNAL DE VULGARISATION HISTORIQUE RELANT L'HISTOIRE DE SAINT-MALO DA L'EPOQUE DU CONFLIT.

UNIVERSITE RENNES 2

Formations partenaires

- o Masters Histoire et Histoire de l'art/Archéologie
- o Master Management de projets culturels EESAB
- o Master Lettres et métiers de la documentation
- o Master Cinéma et Audiovisuel
- o Master Numérique et Médias Interactifs
- o Master Arts plastique



ARCHIVE OUVERTE DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2

Dans le cadre du projet journalistique relatant l'histoire et l'évolution de Saint-Malo sous la Deuxième Guerre mondiale, l'Université Rennes 2 s'engage avec ses formations partenaires à déployer des enseignants chercheurs ainsi que leurs étudiants pour veiller au bon déroulé du projet du point de vue de la fiabilité et de la restitution du projet final. L'Université Rennes 2 s'engage également à autoriser l'accès aux archives privées de la faculté d'une part pour les étudiants faisant partie du projet et d'autre part pour les élèves du secondaire issus des lycées partenaires de Saint-Malo intra et extra-muros.

INSTITUT DE DESIGN DE SAINT-MALO

L'institut Supérieur de Design de Saint-Malo est le premier Établissement d'Enseignement Supérieur Privé de France constitué sous le format d'une SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Un format inédit œuvrant à développer une culture design, numérique et sociale sur un territoire passionnant.

Les talents du territoire, qu'ils ou elles soient des professionnel·le·s du Design, de l'Art et du numérique, entreprises innovantes du territoire, collectivités et organismes publics ou associations culturelles, s'associent pour vous apporter le meilleur de leurs expertises et faire de l'Institut D. un projet hors du commun.

L'institut D. est un lieu hybride, d'apprentissage, d'art, de développement personnel, mais aussi d'entrepreneuriat, de recherche, d'expérimentation, d'innovation : c'est un outil de développement humain et professionnel donnant la parole à tou·te·s les concerné·e·s afin de travailler ensemble à modeler un monde qui nous ressemble.



Répartition des missions

Cultur' Breizh : leader des opérations

- Association : mise en relation des différents partenaires et conception du projet.
- Etudiants en Management de projets culturels seront chargés d'encadrer l'intégralité du projet, tant sur sa conception que sur le rendu final.
- Les visites des sites historiques seront assurées par des bénévoles de l'Association et des étudiants en Histoire et Archéologie.
- Institut de Saint-Malo : travail pratique, réalisation journaux et textes avec l'aide des étudiants en Lettres et Arts plastiques.
- Lycées malouins : travail d'enquête de terrain avec la réalisation d'interviews de témoins et restitutions avec l'aide des étudiants en cinéma et audiovisuel.
- Archives et documentation mises à dispo et encadrement des étudiants en Lettres et Histoire.
- La numérisation et publication du rendu final en journaux et brochures touristiques seront assurées et encadrées par les étudiants de numérique et médias interactifs (éventuelle publication sur les réseaux sociaux, sites web faculté et Association).
- Les étudiants en cinéma et audiovisuel aideront à la conception d'un reportage média animé par les collégiens et lycéens avec leurs interventions orales et artistiques. Ce reportage sera diffusé au cinéma Chateaubriand de l'intra-muros et mis sur les sites web de l'université Rennes 2 et de l'Association.

Déploiement des effectifs professionnels et étudiants

Salariés de la fonction publique et bénévoles

- 5 guides touristiques bénévoles (2 pour les visites de la ville intra-muros ; 2 pour les plages et îles ; 1 pour le port)
- A savoir : le personnel encadrant (professeurs de lycées, guides touristiques bénévoles, enseignants chercheurs de l'Université Rennes 2, membres de l'Association) est déjà briefé.
- 7 lycées et institutions sont concernées par le projet. On compte 1 professeur d'histoire encadrant (secondé par un professeur de français) dans chaque lycée, les groupes d'élèves intéressés par lycée pourront être fusionnés à d'autres dans le cadre des visites et des ateliers. Cela permettra de créer un projet fédérateur et collaboratif (création de lien social).
- Les enseignants chercheurs de l'Université Rennes 2 se chargent de promouvoir le projet et ses vertus auprès des étudiants issues des filières concernées, ainsi que des inscriptions et répartition des tâches de chacun en termes de réalisation des ateliers et de rendu final.
- La réussite du projet pratique dépend à présent en grande partie des élèves de lycées intéressés et prêts à s'engager en termes de temps et de travail sur l'année entière. Pour les motiver, ce projet rentre dans le cadre du baccalauréat en option, ce qui peut leur permettre de gagner des points supplémentaires pour la matière historique. Après présentation du projet par les professeurs et inscriptions des élèves le projet comptera 66 élèves de Première et 60 élèves de Terminales soit 126 élèves en tout.

CALENDRIER DES VISITES

Etablissements et effectifs	Nb total	Visite intra-muros		Visite extra-muros		Visite du port	
Lycée polyvalent Jacques Cartier (8 Premières et 4 Terminales)	12	1 visite	02-oct	1 visite	02-oct	1 visite	07-oct
Lycée polyvalent Institution Saint-Malo La Providence (15 Premières et 15 Terminales)	30	2 visites	9 et 10-oct	2 visites	9 et 10-oct	2 visites	01-oct
Lycée professionnel Institution Saint Malo la Providence (5 Premières et 7 Terminales)	12	1 visite	16-oct	1 visite	16-oct	1 visite	21-oct
Lycée Maupertuis (12 Premières et 14 Terminales)	26	2 visites	22 et 23-oct	2 visites	22 et 23-oct	2 visites	08-oct
Lycée professionnel Maupertuis (8 Premières et 6 Terminales)	14	1 visite	16-oct	1 visite	16-oct	1 visite	21-oct
Lycée les Rimaux (12 Premières et 10 Terminales)	22	2 visites	29 et 30-oct	2 visites	29 et 30-oct	2 visites	15-oct
Lycée professionnel maritime (6 Premières et 4 Terminales)	10	1 visite	02-oct	1 visite	02-oct	1 visite	07-oct
		Archives départementales		Archives municipales		Les Passerelles St-Malo	
Lycée polyvalent Jacques Cartier (8 Premières et 4 Terminales)	12		04-nov		18-nov		16-dec
Lycée polyvalent Institution Saint-Malo La Providence (15 Premières et 15 Terminales)	30		25-nov		04-nov		09-dec
Lycée professionnel Institution Saint Malo la Providence (5 Premières et 7 Terminales)	12		04-nov		18-nov		17-dec
Lycée Maupertuis (12 Premières et 14 Terminales)	26		18-nov		25-nov		03-dec
Lycée professionnel Maupertuis (8 Premières et 6 Terminales)	14		18-nov		25-nov		02-dec
Lycée les Rimaux (12 Premières et 10 Terminales)	22		25-nov		04-nov		10-dec
Lycée professionnel maritime (6 Premières et 4 Terminales)	10		04-nov		18-nov		17-dec

PROJET SUR UNE ANNEE

Déroulé du calendrier annuel

- ❖ Projet qui se déroule sur l'année et donc sur 3 trimestres.
- ❖ Premier trimestre : septembre à décembre (présentation du projet aux élèves de premières et terminales, inscription des élèves intéressés par le projet dans le cadre du baccalauréat, constitution des groupes de visite).
- ❖ Deuxième trimestre : janvier à mars.
- ❖ Troisième trimestre : avril à juin.

❖ Déroulé des ateliers pédagogiques :

Les ateliers archives départementales et municipales auront lieu dans les locaux mêmes des archives

- Atelier Archives départementales (prévoir 3 séances pour tous les groupes d'élèves différents, les frais de déplacements en car pouvant contenir jusqu'à 60 élèves seront assurés par les établissements scolaires), rythme des visites (1 visite aux archives départementales de Rennes par mois soit 3 visites réparties sur la premier trimestre).
- Atelier Archives municipales (elles seront nécessaires pour le premier et le deuxième trimestre, dans le cadre de la recherche documentaire et réalisation de journaux et articles historiques), prévoir 3 séances de découverte et 2 séances de recherche et de travail pour chaque groupe d'élèves. Il sera précisé aux élèves qu'ils pourront y accéder sur leur temps libre.

Les autres ateliers participatifs auront lieu dans les locaux des lycées partenaires sur le temps des cours d'histoire

- Atelier archives et documentation.
- Atelier croquis et photographie.
- Atelier écriture et rédaction journalistique.
- Atelier éloquence et restitution orale.
- Enquête de terrain (entretiens, interviews, recueil témoignages, retranscriptions).

Il reviendra à chaque établissement et à leurs enseignants d'établir le calendrier des ateliers participatifs de sorte à restituer le projet final dans les temps.

❖ **Restitution(s) envisagée(s) :**

Journaux (vulgarisés et personnalisés), poèmes, articles historiques, photographies commentées et insérées dans une réflexion journalistique, réalisation de brochures touristiques (Institut de design de Saint-Malo), réalisation d'un mini-reportage qui restitue le travail des élèves sur l'année (Masters Cinéma, Audiovisuel, Numérique et Médias interactifs) : leur démarche d'action et de réflexion, leur rapport avec l'histoire de leur ville et ses habitants, leur ressenti, leur témoignage personnel sur l'expérience, l'évaluation qu'ils font du projet et de leur implication, ce qu'ils auraient pu améliorer.

Concernant la restitution des travaux réalisés, l'Association recueillera l'ensemble des œuvres (écrites, dessinées, filmées et numérisées). Elle prévoit une exposition des projets participatifs dans la ville intra et extra-muros, ainsi que sur les plages du débarquement et le port. Les œuvres papier ou numérisées seront imprimées et exposées de sorte à permettre aux visiteurs de la ville d'avoir accès au passé historique de Saint-Malo.

Le mini-reportage réalisé produit et réalisé par les étudiants de l'Université Rennes 2 sera diffusé au cinéma Châteaubriand de l'intra-muros pour l'ensemble des élèves et étudiants ayant participé au projet Cultur'Breizh. Sur moyen long terme, celui-ci sera également visionnable gratuitement sur les sites internet de la Ville de Saint-Malo, de l'Association et de l'Université Rennes 2.

Enfin, la mairie de Saint-Malo prévoit la remise de diplômes personnalisés lors d'une cérémonie d'honneur à tous les participants élèves et étudiants, directs et indirects du projet. Ces derniers recevront par ce biais une distinction de la ville pour les remercier de leur implication, de sorte à pouvoir diffuser l'histoire de Saint-Malo à toute la commune ainsi qu'aux touristes de la région.

BUDGET PREVISIONNEL

Demande de subvention

Budget prévisionnel du projet			
Charges directes/Achats de matériels	Nombre de produits	Coût unité	Coût total
Carnets de croquis/dessins	130	5,69	739,7
Livre : Gestion des archives photographiques (format numérique)	7	24,99	174,93
Album XL Bristol A3 50 feuilles	14	16,49	230,86
Blister 5 plumes de ronde et un porte-plume	130	24,49	3183,7
Crayons Castel 9000 8B	260	1,39	361,4
Carnet bullet journal-format A5-Notebook	130	12,89	1675,7
Appareil photo/vidéo Numérique, CDC3, 2,7 Pouces (étudiants)	130	39,99	5198,7
Dictaphone Numérique, ADOKEY, enregistreur magnétophone	15	29,99	449,85
	Coût total pour matériel visites/ateliers		11 987,84

En ce qui concerne le matériel nécessaire à la réalisation cinématographique et journalistique du mini-reportage, ce dernier sera prêté par les formations de l'Université Rennes 2, qui finaliseront le projet final dans les locaux de la faculté.

Enfin, le matériel de numérisation et d'impression des journaux vulgarisés et potentiels Plaques/guides touristiques sera pris en charge par l'Institut de Design de Saint-Malo.

Le coût des assurances relatives au prêt de matériel sera pris en charge par ces établissements dans le cadre de leur contrat d'assurance signé au préalable.

Prévision de 3 locations de car (60 places) avec chauffeur Frais de transports annexes (parking et péages) compris dans le forfait					
Trajet prévu		Aller	Retour	Prix/nb pers	Coût 3 aller-retour
Départ	Saint-Malo (intra-muros)	08h00	18h00	60 places	Prix unitaire : 544 euros
Arrivée	Archives départementales de Rennes	08h45	18h45	9,07/pers	Coût total : 1632 euros

Lors des différents déplacements dus aux visites et ateliers prévus sur une journée complète, les repas seront aux frais des établissements du secondaire ou à la charge des élèves.

Le financement du projet se fera par deux biais :

- Engagement financier de l'Association au montant de 3000 à 5000 euros. L'Association s'engage à combler et assumer toute dépense supplémentaire en cas de nécessité.
- Demande de subvention auprès de la Ville de Saint-Malo, qui elle-même se charge de percevoir des subventions émanant du département d'Ille-et-Vilaine et de la Région Bretagne (DRAC).

COÛT TOTAL (prévisionnel) DU PROJET	
De 13 600 à 15 000 euros	
FINANCEMENT PROJET JOURNALISTIQUE	
Cultur'Breizh	Ville de Saint-Malo
3000 à 5000 euros	10 000 euros

Ainsi, L'Association Cultur'Breizh s'engage à financer le projet journalistique à hauteur de 25 à 30%.

La subvention sollicitée de 10 000 euros, objet de la demande représente ainsi 73,43% du coût prévisionnel total du projet.

Demande faite le 15 mars 2020, suite à la constitution du présent dossier projet pour l'année 2020-2021.

5

Notice dépôt en ligne sur la plateforme Dauphin

(Dauphin I 
SUBVENTIONS QUARTIERS & TERRITOIRES

NOTICE SUR LE DÉPÔT EN LIGNE DES DEMANDES DE SUBVENTION POLITIQUE DE LA VILLE SUR LE PORTAIL DAUPHIN

LA PROCÉDURE DÉMATÉRIALISÉE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Pour rappel, le dépôt des demandes de subventions s'effectue de manière entièrement dématérialisée . abandon du papier, abandon de l'impression des formulaires CERFA, abandon de la signature manuscrite et abandon des envois postaux. Le dossier dématérialisé est conforme au CERFA 12156*05.

Grâce à la dématérialisation .

- v' Dépôt unique : un seul dossier déposé par le porteur pour tous les partenaires signataires du contrat de ville.
- v Une seule et unique saisie des informations relatives à l'organisme du porteur et qui peuvent être modifiées par le porteur ; à terme, des données pré-renseignées concernant l'organisme grâce à l'interconnexion du portail avec des bases de données nationales.
- V Une information donnée au porteur sur la réception de son dossier : mèl de confirmation de l'enregistrement de la demande de subvention avec en pièce jointe le CERFA récapitulatif de la demande.

L'accès au portail DAUPHIN pour la saisie en ligne de la demande de subvention s'effectue à partir du site institutionnel du CGET : <https://www.cget.gouv.fr>
(onglet « Aides et subventions » Subventions politique de la ville)

RAPPEL : DAUPHIN REMPLACE ADDEL DEPUIS LA CAMPAGNE 2019

Portail DAUPHIN : Désormais pour tout dépôt de demande de subvention, ainsi que pour la justification des subventions accordées en 2019 (ouverture de la fonctionnalité le 24 février 2020).

Extranet ADDEL : Justification des subventions 2018 ou antérieures ayant fait l'objet d'une demande de subvention sur ledit portail. À cette fin, ADDEL restera ouvert jusqu'au 31/12/2019.

L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Le porteur du projet doit signer la demande afin de valider l'exactitude de son contenu. Pour cela, il a le choix entre deux procédures :

- 1) Utiliser le formulaire « papier » de l'attestation sur l'honneur comme auparavant, et insérer son scan au moment de l'envoi de la demande de subvention.
- 2) Utiliser la signature électronique (nécessite d'avoir désigné au préalable un « compte signataire ») :
 - a) Si la personne qui dépose la demande est également titulaire du compte signataire de l'organisme, une case à cocher en fin de dépôt permet simplement de certifier exactes les données transmises.



b) Si la personne qui dépose la demande n'est pas le titulaire du compte signataire, la demande sera envoyée à ce dernier (via une notification par mèl) afin qu'il certifie exactes les données transmises.

NB : L'attestation sur l'honneur doit être signée par le représentant légal de l'organisme ou toute personne ayant délégation de signature (celle-ci devra être insérée sur DAUPHIN dans les documents de la demande) ; de la même manière, un compte signataire pourra être détenu par toute personne titulaire d'une délégation de signature.

CRÉATION DE COMPTE SUR LE PORTAIL DAUPHIN

Première situation : Porteurs déjà connus du CGET :

Si l'organisme a bénéficié d'au moins une subvention au cours des trois dernières années au titre des crédits de la politique de la ville, le porteur doit procéder à une demande par mèl aux correspondants TIERS DAUPHIN des services de l'État d'Ille-et-Vilaine, à l'adresse suivante :

ddcspp-politiquedelaville@ille-et-vilaine.gouv.fr

Ces agents lui enverront un lien par le biais d'un mèl d'invitation à créer son compte.

Attention : Le porteur ne doit pas modifier l'adresse mèl lors de l'activation du compte sinon le rattachement à l'organisme ne se fera pas. Le mail pourra par contre être modifié par la suite. Par ailleurs, lorsque le compte est créé, le porteur reçoit un mèl lui demandant d'activer son compte sous 24 heures. Un message l'informera ensuite de la validation de son compte et de son rattachement au compte « du tiers moral » de l'organisme.

Deuxième situation : nouveaux porteurs :

L'accès se fait via un compte utilisateur que le porteur va créer sur le portail. Le porteur choisit son identifiant (une adresse mèl valide) et son propre mot de passe. Ce compte permettra au porteur de déposer une demande de subvention, de la modifier et de mettre à jour les informations de son organisme. Le « tiers moral » de l'organisme sera créé de fait en même temps.

ÉVOLUTIONS DU PORTAIL DAUPHIN EN 2019

V Une nouvelle nomenclature des financeurs publics facilite leur sélection dans le budget prévisionnel de l'action.

✓ Dans le cadre des demandes pluriannuelles, la possibilité de saisir les budgets des années suivantes (abandon de la pièce jointe).

✓ Si une demande est similaire à une demande déposée précédemment, elle peut être dupliquée afin d'éviter de tout ressaisir (à l'exception du budget prévisionnel).

GUIDE DE SAISIE DÉTAILLÉ D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION

Celui-ci est disponible sur la site du CGET :

<https://www.cget.gouv.fr/dossiers/subventions-de-politique-de-ville>

EVALUATION DU PROJET

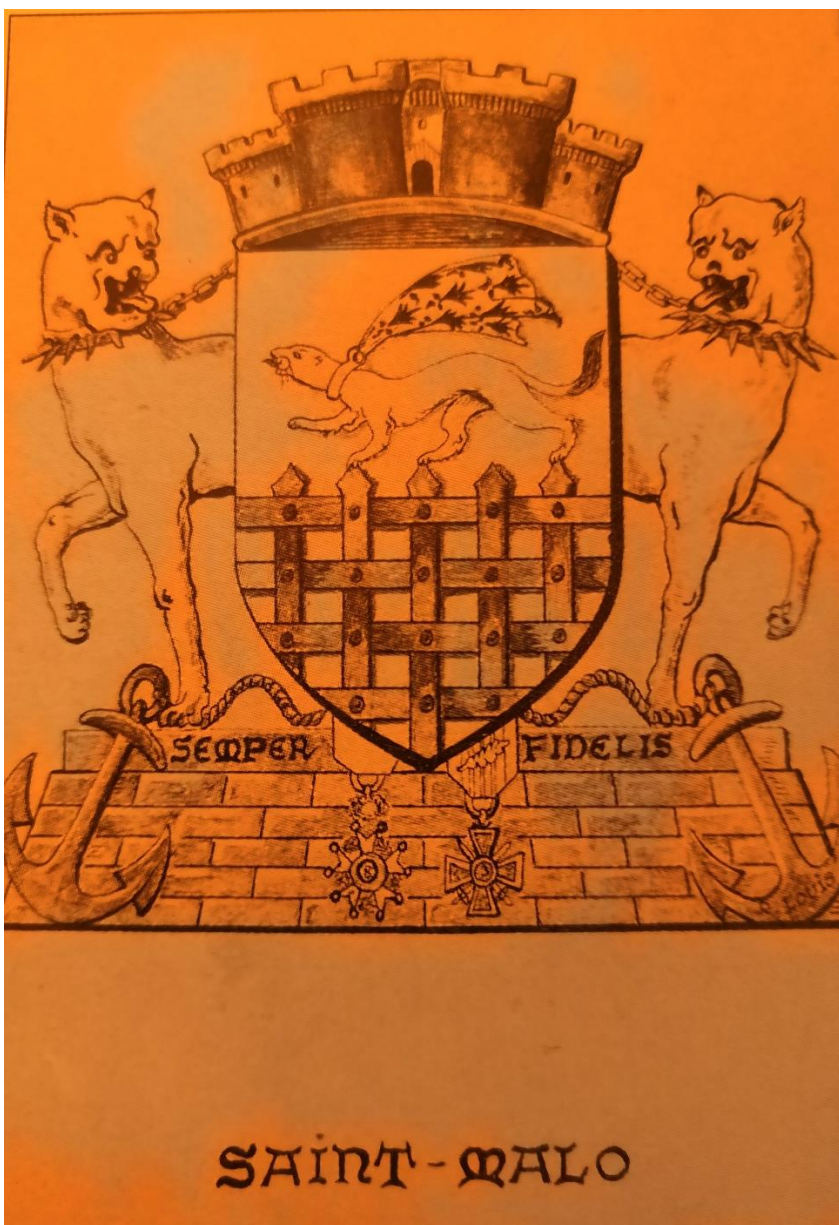
Le Contrat de Ville de Saint-Malo Agglomération (2015-2022) prévoit la mise à disposition d'une fiche de suivi bilan du projet et ce jusqu'au bilan définitif de l'action. La fiche bilan vise à retracer le dérouler du projet, et ce de la signature du Contrat de Ville entre la Ville de Saint-Malo et l'Association Cultur'Breizh, jusqu'à la restitution finale du projet.

Les étapes du bilan :

- Rappel de l'intitulé de l'organisme bénéficiaire de la subvention
- Rappel de l'intitulé de l'action et du pilier du contrat dans lequel elle s'inscrit
- Rappel du nom de la personne référente et de ses coordonnées
- Rappel des objectifs de l'action
- Rappel des différents partenaires et des missions
- Rappel du territoire de l'action et des bénéficiaires

- Une description du dérouler réel de l'action et de l'ensemble du projet
- Les moyens humains et matériels mis à disposition
- Les moyens d'information, de communication et de diffusion auprès de la population mis en place

- Indicateurs de résultats obtenus et retenus
- Indicateurs des éventuels écarts entre les résultats obtenus et les objectifs du départ de l'action
- Les difficultés rencontrées durant l'année écoulée pour mener à bien et à terme le projet
- Une description des points forts et des points faibles, ainsi que les points à améliorer de l'action
- Le devenir du projet (reconduction, réorientation, annulation)
- Un compte-rendu financier détaillé (perception et usages réels de la subvention).



... Voici que le jour est proche où d'autres prendront notre relève à la barre pour l'accomplissement de nouvelles tâches que requiert l'évolution des temps. Quels qu'ils soient, puissent-ils conserver constamment présents à leur esprit, comme elle le fut au nôtre, cette pensée admirable exprimée par Roger Vercelet au lendemain du sinistre :

"L'irréparable serait que, dans la terrible aventure où a sombré son corps de pierre, Saint-Malo, de surcroît, perdit son âme".

Les hommes passent...

Il dépend de tous que Saint-Malo demeure !

2 août 1964

Guy La Chambre (1898-1975)

Ministre d'Etat

Député d'Ille-et-Vilaine

Maire de Saint-Malo